



À vélo ou en cheval ?

JEAN CLAUDE BOLOGNE

Est-ce encore la peine de lutter ? Tous les cyclistes, aujourd’hui, vont « en vélo » et non plus « à vélo ». La préposition « en » introduit désormais tous les moyens de locomotion. Faudra-t-il donc, ironisent les grammairiens, aller aussi « en cheval » ? La vieille règle qui préfère « à » pour ce que l’on enfourche et « en » pour ce qui nous contient n’est plus d’actualité. Peut-être tout simplement parce que le cheval n’est plus un moyen de locomotion, mais un sport. On tire à l’arc, on joue au football, on s’affronte à la boxe et on monte à cheval, mais on va en voiture, en bateau et en vélo. La logique s’est déplacée d’une catégorie à une autre.

Alors, qui a raison ? Les grammairiens, ces parangons de la pédanterie, ou l’usage, ce modèle de démocratie ? Ainsi posée, la question présuppose sa réponse. L’usage a force de loi. Cela vaut cependant la peine de s’interroger davantage. Aucune langue, sauf, peut-être, l’espéranto, le volapuk ou la langue dite inclusive, voués à un égal succès, n’a été créée par un grammairien dans son coin. Celui-ci ne fait que codifier des usages répertoriés par les linguistes. Mais, par définition, un usage est fluctuant : s’y référer, c’est le fixer à un temps T... et l’imposer comme une nouvelle règle ! Invoquer l’usage est donc trompeur : c’est faire acte de grammairien et arrêter une évolution permanente.

L’alternative serait-elle donc entre une langue fossilisée ou une langue évolutive ? Fausse question, une fois encore. La langue fossilisée n’existe pas davantage : plus personne ne défend la langue de Vaugelas. Au mieux, celle de son instituteur, donc de la génération précédente. Chaque siècle, chaque génération a connu ses grammairiens,

qui ont adapté les codes à leur époque. Eh oui : la grammaire elle aussi évolue, quoique très peu et très lentement. La langue réalise ainsi un équilibre subtil, parfois contestable et souvent contesté, entre des règles stables et communes, qui garantissent la compréhension, et des usages variables selon les générations, les lieux, les milieux sociaux...

Pourquoi dès lors cette idéalisation de l'usage, dont l'invocation suffit à discréditer sans recours toute tentative de régulation ? Sans doute parce qu'il symbolise la liberté, l'originalité, la personnalité, valeurs fondamentales du monde moderne. À l'époque classique, l'usage était moins sensible aux variations temporelles ou locales qu'aux fluctuations sociales. Il désignait le « bon usage de la Cour » face au parler des harengères des Halles ou des crocheteurs du Port-au-Foin. La précipitation du temps et le développement des moyens de transport en ont fait un usage très diversifié et à évolution rapide, qui se définit davantage par les variations géographiques et générationnelles.

Les enjeux aussi sont différents. Jadis, la langue poursuivait un but d'unification, avec ses avantages (la compréhension mutuelle) et ses inconvénients (la prépondérance d'un usage parisien, masculin, aristocratique). Aujourd'hui, la langue est de plus en plus un marqueur identitaire et les particularismes sont revendiqués haut et fort. L'opposition se ferait plutôt entre une évolution lente, par à-coups et contrôlée, et une explosion d'usages sociaux, locaux et générationnels. Tous étant aussi légitimes les uns que les autres, cela finit par affecter la clarté du discours. Cela ne plaide en rien pour la mainmise des puristes et des académies sur la langue : certains partis pris, la lenteur des décisions, la modestie des réformes comportent un risque sérieux de sclérose. Outre le fait que, dans la pratique, l'usage aura toujours le dernier mot.

Mais il faut une meilleure écoute, de part et d'autre, car deux logiques opposées (ou complémentaires) sont en jeu. Reprenons notre exemple initial. « En vélo » et « à vélo » appartiennent à deux catégories différentes : les moyens de locomotion ou la manière de l'homme de les utiliser. Or, pourrait-on se dire, cette dernière n'est plus guère d'actualité depuis la quasi-disparition du cheval dans les déplacements courants. Peut-être n'y aurait-il pas grand mal à y renoncer ?

Halte-là ! Les moyens de transport eux-mêmes évoluent et les vieux problèmes se posent d'une autre manière ! Nous pouvons désormais voyager « en avion », « en train », « en téléphérique », selon la vieille logique du contenant, mais aussi « en traîneau », « en luge », « en bobsleigh », « en toboggan », « en kart », voire « en patins », et non « sur » une luge, un bobsleigh, un toboggan ou des patins... On y a cherché d'autres logiques, qui ont aussitôt engendré d'autres exceptions. Les chaussures, par exemple, demanderaient la préposition « en », puisqu'elles recouvrent (même si seul le

pied y pénètre) : on marche « en pantoufles » ou « en baskets » (pardon, « en *sneakers* »). Fort bien. Mais allons-nous « à ski » ou « en ski » ? Les deux usages cohabitent. On chausse des skis, mais est-ce que cela en fait une chaussure ? Avouons-le : les nouvelles logiques comportent autant d'exceptions que les anciennes, parce que l'usage ne se préoccupe pas de logique. Gardons-nous d'en tirer de nouvelles règles qui comporteraient aussitôt leurs exceptions.

Contrairement aux apparences, l'exception n'est pas une lubie de grimaud. C'est une concession à un usage trop bien inscrit dans les esprits pour être éradiqué. Tel est le triste et ironique paradoxe de cette pédanterie dont on taxe bien à tort le grammairien : en répertoriant, par respect pour l'usage, la multitude des exceptions, il s'en est fait le défenseur intraitable dans l'esprit des usagers, qui pourtant les ont créées !

Tâchons donc de conserver l'équilibre entre le général et le particulier, qui fait de toute langue à la fois un moyen de communication et l'expression d'une personnalité. Tout écrivain crée sa langue en faisant craquer les coutures du corset grammatical. J'aime les exceptions, elles sont le sel d'une langue vivante. Il n'y en a pas en volapuk. Mais sans excès : n'oublions pas que trop de sel finit par rigidifier les artères...

Copyright © 2025 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cet impromptu :

Jean Claude Bologne, *À vélo ou en cheval ? [en ligne]*, Impromptu #82 (15 décembre 2025), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2025. Disponible sur : www.arlfb.be